



Rhône-Alpes, Rhône  
Lyon 8e  
4, 6 rue Jean-Sarrazin , avenue av Paul-Santy , rue du Bocage

## **Sté des Lampes Fotos-Grammont, Usine de construction électrique Cifte (Compagnie Industrielle de Tubes électriques) puis Vidéocolor puis Thomson Tubes et Displays actuellement parc d'activités**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA69001313  
Date de l'enquête initiale : 2011  
Date(s) de rédaction : 2011  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine industriel  
Degré d'étude : monographié

### **Désignation**

Dénomination : usine de construction électrique  
Parties constituantes non étudiées : bureau, atelier de fabrication

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1999. BE 178, 180, 181,179, 188, 182, 178

### **Historique**

la Sté des Lampes Fotos-Grammont, la Compagnie Industrielle de Tubes électriques (Cifte) et Vidéocolor occupent un même site pour trois raisons sociales et des fabrications de lampes de radio et lampes d'éclairage, tubes cathodiques et canons électroniques.

En 1952, un permis de construire est déposé pour la reconstruction de l'entrée d'usine par Lelièvre Max architecte (ACL : 1952 345W1120).

En 1987, dans son usine de tubes et canons pour téléviseurs Vidéocolor, à Lyon, Thomson supprime 400 emplois sur 800. Les tubes seront fabriqués en Italie pendant deux ans, avant que la production ne soit transférée au Brésil. Dans la foulée, Thomson délocalise aussi sa production de radio réveils, de téléviseurs, de chaînes hi-fi, et ferme plusieurs de ses usines avec des centaines de licenciements à la clé (Saint Pierre Montlimart, Moulins, Lons le Saulnier). Dans ce secteur les délocalisations continuent dans les années 1990 et encore de nos jours, c'est ainsi que depuis 1993, les effectifs de la filière électronique française sont passés de 500 000 à 220 000 postes.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle

Dates : 1950 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Max Lelièvre

### **Description**

Le bâtiment d'origine restant (BE 181, 180) est d'un étage carré à toiture shed, rythmé par des travées de 3 sheds, (tout en béton ?). Le rez-de-chaussée est éclairé par des baies oblonges sur toute la façade principale (ouest). Le pignon a des baies au premier étage.

### **Éléments descriptifs**

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : verre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré  
Type(s) de couverture : shed

## Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

## Statut, intérêt et protection

grand parcellaire redécoupé aujourd'hui, seule le bâtiment sur la parcelle BE 180, 181 correspond au site de Vidéocolor d'origine

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **ACL : 1952 345W1120, reconstruction entrée d'usine pour la sté des Lampes Fotos-Grammont**  
ACL : 1952 345W1120, reconstruction entrée d'usine pour la sté des Lampes Fotos-Grammont par Lelièvre architecte  
AC Lyon : 1952 345W1120

### Bibliographie

- **Lyon 8e arrondissement, Histoire et métamorphoses**  
CHAMBON, Catherine. **Lyon 8e arrondissement, Histoire et métamorphoses. Edition Lyonnaise d'Arts et d'histoire.** 2009  
p. 154  
Région Rhône-Alpes, SRI, Lyon
- **L'Expansion, n° 691**  
*L'Expansion, n° 691*, novembre 2004

## Annexe 1

### Attendu de la cour de Cassation (extrait), 1995.

La société Vidéocolor, devenue la société Thomson Tubes et Displays, se consacre à l'étude, la fabrication et la commercialisation de tubes-images et de leurs composants destinés à l'équipement des téléviseurs couleurs. Elle exerçait son activité sur deux sites à Genlis et à Lyon ; que, pour maintenir sa production et demeurer concurrentielle, elle a décidé de réduire le prix de revient des canons électroniques en procédant à une réorganisation de l'entreprise ; qu'entre plusieurs solutions, a été retenue celle consistant à fermer l'établissement de Lyon, dont une partie des activités a été rattachée à l'établissement de Genlis, tandis que l'autre a été transférée à l'usine de Belo Horizonte au Brésil appartenant à une autre société du groupe Thomson ; qu'un plan social a prévu des modalités de reclassement dont le succès a été relatif, plusieurs salariés ayant même refusé leur mutation à Genlis ; que la société a alors procédé à un licenciement collectif.

Attendu que, pour décider que les licenciements des salariés non protégés, parties au litige, étaient dépourvus de cause réelle et sérieuse et leur allouer des dommages-intérêts à ce titre, la cour d'appel, après avoir relevé que l'établissement de Lyon avait été fermé et que la réorganisation de l'entreprise avait été décidée dans l'intérêt du groupe Thomson, énonce que les licenciements ne peuvent pas pour autant être considérés comme reposant sur une cause économique réelle et sérieuse, dans la mesure où les emplois des salariés de l'établissement de Lyon n'ont pas été supprimés mais transférés vers d'autres sites, la fabrication des produits réalisés dans cet établissement, loin d'avoir cessé, ayant été reprise dans les usines de Genlis et de Belo Horizonte ;

Qu'en statuant ainsi, alors que l'établissement de Lyon de la société Thomson Tubes et Displays avait été fermé et que l'activité s'exerçait sur d'autres sites, notamment à l'étranger, dans un milieu différent, ce dont il résultait que les emplois y avaient été supprimés, la cour d'appel a violé les textes susvisés ; PAR CES MOTIFS, et sans qu'il y ait lieu de statuer sur le second moyen : CASSE ET ANNULE, sauf en ce qui concerne les dispositions relatives aux salariés protégés, l'arrêt rendu le 11 mai 1993, entre les parties, par la cour d'appel de Lyon ; remet, en conséquence, quant à ce, la cause

et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Paris .

Cour de Cassation, Chambre sociale, du 5 avril 1995, 93-42.690, Publié au bulletin - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

## Illustrations



Vue générale est (avenue Paul Santy)  
Phot. Nadine Halitim-Dubois  
IVR82\_20116900261NUCA



Bâtiment de l'ancienne  
usine Vidéocolor  
Phot. Nadine Halitim-Dubois  
IVR82\_20116900567NUCA



Vue sud-est du parcellaire  
Phot. Nadine Halitim-Dubois  
IVR82\_20116900565NUCA



Vue des sheds dans le paysage  
urbain du 8e arrondissement  
Phot. Nadine Halitim-Dubois  
IVR82\_20136900819NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Présentation et synthèse du patrimoine industriel de la ville de Lyon (IA69001377) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Cité ouvrière type maisons doubles rue Sarrazin Lyon 8e arrondissement (IA69001617) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e, Monplaisir, , 36, 38, 40, 42 rue Jean Sarrazin, rue Rochambeau, rue du Bocage

Auteur(s) du dossier : Nadine Halitim-Dubois

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Vue générale est (avenue Paul Santy)

IVR82\_20116900261NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment de l'ancienne usine Vidéocolor

IVR82\_20116900567NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-est du parcellaire

IVR82\_20116900565NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des sheds dans le paysage urbain du 8e arrondissement

IVR82\_20136900819NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation